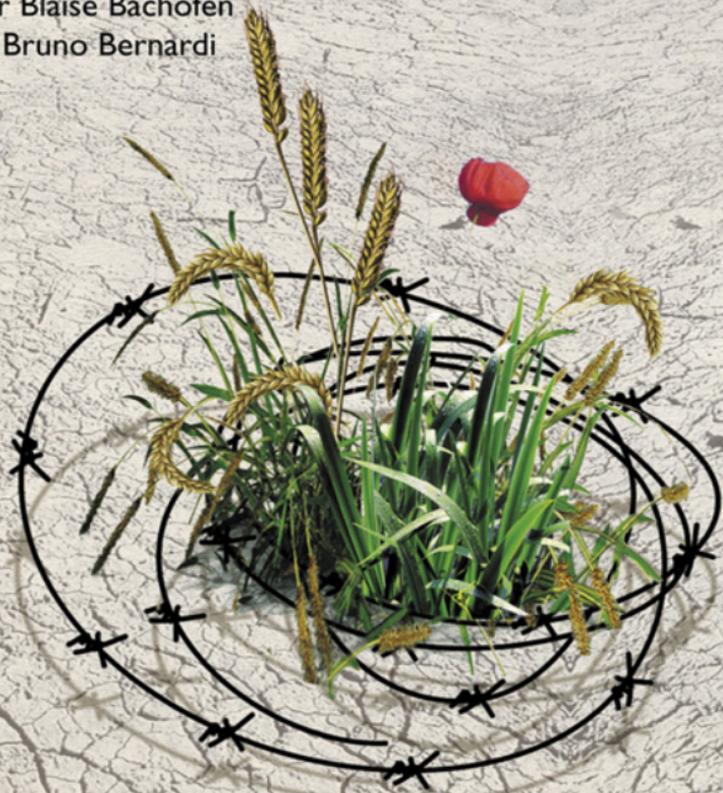


Rousseau

Discours sur l'origine
et les fondements
de l'inégalité parmi les hommes

Présentation
par Blaise Bachofen
et Bruno Bernardi



Rousseau

Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes



Paru en 1755, le *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* peut être considéré comme la matrice de l'œuvre morale et politique de Rousseau : il y affirme sa stature de philosophe, l'originalité de sa voix, la force de son « système ».

Résoudre le problème posé par l'Académie de Dijon – « quelle est la source de l'inégalité parmi les hommes et si elle est autorisée par la loi naturelle ? » –, en d'autres termes expliquer que riches et puissants dominent leurs semblables sur lesquels ils n'ont pas de réelle supériorité, exige aux yeux de Rousseau de poser à nouveaux frais la question « qu'est-ce que l'homme ? ». Pour cela, il faut comprendre comment s'est formée sa « nature actuelle », si éloignée de ce que serait son état de nature : « Si je me suis étendu si longtemps sur la supposition de cette condition primitive, c'est qu'ayant d'anciennes erreurs et des préjugés invétérés à détruire, j'ai cru devoir creuser jusqu'à la racine... »

Présentation, notes, bibliographie et chronologie
par Blaise Bachofen et Bruno Bernardi

Texte intégral

Illustration :

Virginie Berthemet

© Flammarion

GF
Extrait de la publication
Flammarion

DISCOURS SUR L'ORIGINE
ET LES FONDEMENTS
DE L'INÉGALITÉ
PARMI LES HOMMES

*Du même auteur
dans la même collection*

LES CONFESSIONS (deux volumes).
CONSIDÉRATIONS SUR LE GOUVERNEMENT DE POLOGNE.
L'ÉCONOMIE POLITIQUE. PROJET DE CONSTITUTION
POUR LA CORSE.
DIALOGUES. LE LÉVITE D'ÉPHRAÏM.
DISCOURS SUR L'ORIGINE ET LES FONDEMENTS DE
L'INÉGALITÉ PARMI LES HOMMES. DISCOURS
SUR LES SCIENCES ET LES ARTS.
DU CONTRAT SOCIAL.
ÉMILE OU DE L'ÉDUCATION.
ESSAI SUR L'ORIGINE DES LANGUES ET AUTRES TEXTES
SUR LA MUSIQUE.
JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE.
LETTRE À M. D'ALEMBERT SUR LES SPECTACLES.
PROFESSION DE FOI DU VICAIRE SAVOYARD.
LES RÊVERIES DU PROMENEUR SOLITAIRE (édition
avec dossier).

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

DISCOURS
SUR L'ORIGINE
ET LES FONDEMENTS
DE L'INÉGALITÉ
PARMI LES HOMMES

Introduction, notes, bibliographie et chronologie
par Blaise Bachofen et Bruno Bernardi

GF Flammarion

Extrait de la publication

© Flammarion, Paris, 2008.
ISBN : 978-2-0812-8127-1

INTRODUCTION

Le *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* peut être regardé comme la matrice de l'œuvre morale et politique de Rousseau. Certes, sa « théorie de l'homme » ne sera pleinement développée que dans l'*Émile*, ses « principes du droit politique » dans le *Contrat social*, et sa philosophie de l'existence, au soir de sa vie, dans les *Réveries du promeneur solitaire*. Mais c'est dès la publication du second *Discours* (comme nous dirons désormais, selon l'usage) que s'affirment la stature du philosophe et de l'écrivain, l'originalité de sa voix et de sa pensée, la force de ce qu'il appellera son « système ». Pourtant, si l'importance de l'œuvre est généralement reconnue, son statut est souvent occulté par certains de ses caractères les plus visibles. L'appartenance du discours au genre oratoire, d'abord, qui a pu faire prendre ce texte pour de la déclamation. Le mode narratif, ensuite, qu'il semble adopter par longues périodes, et dans lequel on a cru voir le registre de la fable, la fiction étant mal démêlée d'avec l'histoire. La radicalité des thèses soutenues, enfin, dont on a voulu se débarrasser en les traitant de paradoxes. Cette présentation comme l'annotation que nous proposons pour accompagner le texte voudraient faire droit à la rigueur et à la profondeur proprement philosophiques du second *Discours*¹.

1. Au premier rang de ceux que nous suivons dans cette voie : Victor Goldschmidt, *Anthropologie et politique. Les principes du système de Rousseau* [1974], Paris, Vrin, 2^e éd., 1983.

La rédaction du second Discours, sa publication et sa première réception

Le rapprochement que leur dénomination établit entre le *Discours sur les sciences et les arts* et le *Discours sur l'inégalité*, s'il est justifié par la similitude des circonstances de leur rédaction et de leur réception, est aussi trompeur. Certes, dans les deux cas, Rousseau répond à une question mise au concours par l'Académie de Dijon (comme le faisaient bien des académies de province) et publiée dans le *Mercure*, respectivement en octobre 1749 (« Si le rétablissement des sciences et des arts a contribué à épurer les mœurs ? ») et en novembre 1753 (« Quelle est la source de l'inégalité parmi les hommes et si elle est autorisée par la loi naturelle ? »)¹. Un texte de commande donc, dont on pouvait attendre une rétribution symbolique (une médaille, une certaine célébrité) et matérielle (une somme non négligeable). Le temps de préparation laissé aux concurrents (juste six mois) les incitait à la rhétorique. Le plus souvent ils soumettaient des espèces de dissertations². Ce n'est en rien dévaluer le premier *Discours*, qui avait assuré à Rousseau une célébrité aussi subite que spectaculaire, de dire qu'il vérifiait ces standards. Un lecteur attentif pouvait certes y reconnaître des thèses fortes et en rupture avec l'opinion dominante. Mais pour le plus grand nombre, les déclamations d'un collaborateur de l'*Encyclopédie* (pour les articles de musique) déclarant que l'essor des sciences et des arts allait de pair avec la corruption des mœurs relevaient du jeu rhétorique et de la provocation. Son succès

1. Le sujet, adopté par l'Académie de Dijon le 13 juillet 1753, est publié dans le numéro de novembre du *Mercure de France* (voir *Correspondance complète de J.-J. Rousseau*, désormais CC, II, A 98, p. 345).

2. Les textes de dix autres concurrents (le onzième manuscrit, comme celui de R., a disparu) ont été publiés par B. de Negroni, in *Discours sur l'origine de l'inégalité*, Paris, Fayard, 2000. Voir aussi R. Tisserand, *Les Concurrents de J.-J. Rousseau à l'Académie de Dijon*, Paris, Boivin, 1936, et M. Bouchard, *L'Académie de Dijon et le premier Discours de Rousseau*, Paris, Les Belles Lettres, 1951.

fut de scandale. Lorsque le second *Discours* parut, en 1755, les esprits paresseux ou prévenus y virent une récidive. Or, outre un défaut de lucidité, il fallait pour cela beaucoup de mauvaise foi. Le premier *Discours* pouvait encore être reçu comme l'exposition d'une idée ; le second, par l'ampleur de sa matière, la largeur de ses vues, la richesse et la précision des connaissances qu'il mobilisait, donnait à découvrir, à qui voulait le lire comme il le méritait, un grand philosophe.

Il n'en reste pas moins que l'ouvrage se présentait encore comme un discours d'Académie. Comment pouvait-il avoir été conçu, documenté et rédigé en six mois ? Ce que nous savons de l'histoire du texte peut se résumer brièvement. Lorsqu'il découvre le sujet, au début de novembre 1753, Rousseau décide immédiatement de s'en saisir. Il part une semaine en forêt de Saint-Germain pour y méditer à loisir¹. Durant l'hiver, la rédaction progresse, préparée au cours de longues promenades dans le bois de Boulogne². À la fin mars 1754, le discours est achevé et expédié à l'Académie de Dijon, sous anonymat³. L'envoi, reçu avant la date limite du 1^{er} avril, est enregistré le 26 (le sixième sur douze concurrents)⁴. Mais le texte de Rousseau excédait largement les trois quarts d'heure de lecture fixés comme maximum : cette longueur excessive et « sa mauvaise tradition » (le manuscrit est mal présenté) en font interrompre l'examen, lors de la séance du 21 juin⁵. Si le premier *Discours* avait été couronné, le second est mis hors concours. Aussi bien, conscient que « ce n'est pas pour des discours de cette étoffe que sont fondés les prix des Académies⁶ », Rousseau avait préparé sa publication : aux mois d'avril et mai, il négocie un contrat avec le libraire Pissot à l'intention duquel il laisse une copie,

1. *Confessions*, l. VIII, *Œuvres complètes* de Rousseau, Pléiade, désormais OC I, p. 388 et notes.

2. *Ibid.*, p. 390.

3. CC II, n° 218 et 219.

4. CC II, A 98, note c.

5. CC II, A 98. Le texte de R. est à lui seul aussi volumineux que ceux des dix autres conservés.

6. *Confessions*, l. VIII, OC I, p. 388.

le 1^{er} juin, en partant pour Genève¹. Cette copie comprenait la Préface et un premier état de la *Dédicace à la République de Genève*². Au cours de son voyage, Rousseau y met la dernière main et la date du 12 juin, de Chambéry³. Il voulait alors que la parution se fasse le 25 août précisément, pour en faire don à sa ville natale⁴. Mais durant son séjour genevois, qui dure tout l'été, des désaccords surviennent avec Pissot. De retour à Paris, en octobre, Rousseau supervise la cession de son texte à Marc-Michel Rey, libraire à Amsterdam, qui deviendra l'éditeur de toute son œuvre⁵. L'automne et l'hiver se passent en tractations laborieuses pour la confection des épreuves. Ce n'est qu'à la fin d'avril 1755 que les dernières feuilles sont transmises à Malesherbes, le censeur royal dont dépendait l'autorisation d'introduire l'ouvrage en France⁶. En juin, la diffusion commence.

Cette chronologie montre que le texte du *Discours* a été rédigé en moins de cinq mois (de novembre 1753 à mars 1754), la Préface et la Dédicace entre le début avril et le début juin. Qu'en est-il des longues notes qu'assurément ne comportait pas la copie envoyée à Dijon ? Un faisceau d'indices porte à penser qu'elles étaient comprises dans le manuscrit transmis

1. Cette copie est confiée par R. à François Musard par l'intermédiaire de Mme Levasseur pour que celui-ci la fasse lire à Diderot, puis la transmette à Pissot contre un à-valoir de 25 louis (CC II, 226 et 227). Début juillet, la transaction est opérée (CC III, n° 230).

2. Deux lettres (à Duclos, 1^{er} sept. 1754, CC III, n° 242 et note *a* ; au pasteur Jean Perdriau, 28 nov. 1754, CC III, n° 258) montrent que R. avait fait le voyage de Paris à Genève en particulier pour obtenir l'aval du Conseil à sa Dédicace. Dans la seconde, R. affirme formellement : « dès le mois de mai dernier il s'était fait à mon insu des copies de l'ouvrage et de la dédicace ». Suivant Leigh (*ibid.*, note *f* et n° 235, p. 17, note *b*, ainsi que « Les Manuscrits disparus de J.-J. Rousseau » (*Annales J.-J. Rousseau*, désormais *AJJR*, XXXIV, 1956-1958, p. 31-81), il faut penser qu'un premier état de la Dédicace figurait dans la copie que R. avait fait établir en mai.

3. *Confessions*, l. VIII, OC I, p. 392.

4. CC II, n° 227.

5. CC III n° 297.

6. Rey à Malesherbes, CC III, n° 290 ; R. à Rey, CC III, n° 302.

à Pissot en juin puis transféré à Rey en octobre. L'emploi du temps de Rousseau entre ces dates ne lui a pas laissé la possibilité matérielle de rédiger ces longues pages ni, surtout, de réunir l'importante documentation qu'elles mobilisent. Or Rey a déjà commencé à composer ces notes en novembre¹. De plus, la correspondance entre l'auteur et son imprimeur-éditeur fait état d'*additions* aux notes mais, dans leurs démêlés, il n'est jamais question du fait que les notes aient été données après le discours : Rey n'aurait pas manqué de le rappeler pour justifier ses retards. Il faut donc conclure qu'indépendamment des corrections apportées en cours d'édition, l'ouvrage entier a été rédigé entre novembre 1753 et juin 1754.

Comment Rousseau a-t-il pu, en si peu de temps, non tant rédiger ce texte (sa productivité sera plus soutenue encore dans la seconde moitié de la décennie qui voit la rédaction, entre autres, de la *Lettre à d'Alembert*, de *La Nouvelle Héloïse*, du *Contrat social* et de *l'Émile*) mais dépouiller et digérer l'immense documentation mobilisée – Jean Morel l'a montré, il y a longtemps – par le second *Discours*²? La réponse est simple : il ne l'a pas fait. Ce travail, il l'avait engagé depuis plusieurs années comme en témoigne, par exemple, le gros registre conservé à Neuchâtel, où des dizaines d'ouvrages sont méthodiquement collationnés. Ces lectures avaient été faites en vue d'un « grand projet » conçu à Venise et auquel il revient, dès l'été 1754, à Genève : « Je digérais le plan déjà formé de mes *Institutions politiques*³. » Lorsqu'il découvre la question mise au concours par l'Académie de Dijon, Rousseau est préparé à la prendre en charge. Il lit et fréquente depuis longtemps les philosophes dont il va s'inspirer ou dont il va discuter les thèses, explicitement ou implicitement (Aristote, Grotius, Hobbes, Pufendorf,

1. Voir la lettre de R. à Rey du 22 nov. 1754, CC III, n° 256. R. refuse que les notes soient mises en bas de page.

2. J. Morel, « Recherches sur les sources du *Discours sur l'inégalité* », *AJJR*, t. V, Genève, A. Jullien, 1909.

3. *Confessions*, l. VIII, OC I, p. 394. Sur les *Institutions politiques*, voir l'introduction de B. Bernardi au *Contrat social*, Paris, GF Flammarion, 2001.

Locke, Condillac...). De même, les naturalistes anciens ou modernes (Pline, Linné, Buffon...) et les innombrables témoignages de ce que l'on a appelé la « science des voyageurs » qui nourrissent son texte¹. Même si c'est le plus souvent pour le réfuter, le second *Discours* mobilise un immense savoir accumulé.

Ce serait pourtant une lourde erreur de penser que Rousseau tenait prête dans ses cartons sa réponse à la question de l'Académie de Dijon. Celle-ci fut au contraire l'occasion d'un tournant décisif de sa pensée, comme l'avait été, quatre ans plus tôt, le premier *Discours*. En contestant que l'essor des arts et des sciences fussent porteurs d'un progrès dans les mœurs, il avait pris à rebours l'idéal des Lumières. Dans la polémique qui suivit, pour défendre sa thèse, il s'était engagé dans une voie qu'il désignera comme celle de « l'étude historique de la morale », dont l'objet est d'interroger ce que l'homme a fait de lui-même². Là où ses contemporains entendaient rendre compte de ce que les hommes sont, peuvent, et doivent être, par leur nature (tel est le fond commun de toutes les variantes de jusnaturalisme), il affirmait que l'homme n'est intelligible que par les changements intervenus dans sa nature, changements révélateurs de la faculté qu'il possède de se modifier lui-même. La question de l'origine de l'inégalité lui offrait l'occasion d'explorer cette voie de façon à la fois large et radicale, en identifiant le processus de formation de l'homme civil et le mécanisme de production de l'inégalité. Pour montrer que les inégalités sociales ne sont pas fondées en nature, Rousseau va entreprendre de prouver qu'elles résultent de la transformation que la société opère en l'homme. Pour ce faire, il engage une démarche d'analyse régressive, de « dépouillement » dit-il, qui montre tout ce qui n'est pas naturel en l'homme et permet ainsi de récuser l'erreur commune des jusnaturalistes : attribuer à la nature ce qui est le produit de sa *dénaturation*.

1. H. Krief, « Rousseau et la “science” des voyageurs », in *Rousseau et les sciences*, B. Bensaude-Vincent et B. Bernardi (dir.), Paris, L'Harmattan, 2003.

2. *Confessions*, l. IX, OC I, p. 404.

C'est en ce point que s'enracine le contresens le plus précoce et le plus tenace à la fois dont est l'objet le second *Discours*. La réaction de Voltaire en est emblématique. Rousseau lui avait adressé un exemplaire de son ouvrage. Il lui répond, le 30 août 1755, par une lettre marquée au sceau de l'ironie¹ : « J'ai reçu, Monsieur, votre nouveau livre contre le genre humain, je vous en remercie... On n'a jamais employé tant d'esprit à vouloir nous rendre Bêtes. » Voltaire affecte de croire que la méthode régressive de Rousseau est une invitation à un retour vers un état de nature regretté. Il feint également d'y voir un *remake* du premier *Discours*, lui prêtant l'idée que « les belles-lettres et les sciences » sont *causes* de la corruption sociale, alors que le premier *Discours* établissait (ce qui est bien différent) une *corrélation* et, surtout, que le second vise, quant à lui, à expliquer cette *corrélation*. Publiée en même temps que celle de Voltaire, dans le numéro d'octobre du *Mercur*, une autre lettre (signée Philopolis et écrite par Charles Bonnet) montre avec éclat ce que l'on ne pouvait ou ne voulait pas voir dans l'œuvre de Rousseau² : « Tout ce qui résulte immédiatement des *facultés* de l'homme ne doit-il pas être dit résulter de sa *nature* ? [...] Si donc *l'état de société* découle des facultés de l'homme, il est *naturel* à l'homme. » Ce « raisonnement » (Bonnet, qui en souligne les termes-clés, insiste sur cette qualité) révèle une incompréhension radicale de l'entreprise de Rousseau, qui consiste précisément à montrer que les facultés que l'on prête à l'homme ne lui sont pas immédiatement données mais résultent de sa socialisation, et que cette socialisation elle-même, loin d'être naturelle, est inscrite dans une genèse et dans une histoire complexes, qui restent à élucider. Voltaire et Bonnet ont cette présupposition en commun : le monde humain, le monde social, est naturellement ce qu'il est. C'est ce qui conduit Bonnet à une proposition qui, sur le mode de la dénégation, témoigne d'une intuition juste de l'intention de Rousseau : « renonçons pour toujours –

1. CC III, n° 317.

2. CC III, n° 316.

l'objurgue-t-il – à la chimérique entreprise de prouver que l'homme serait mieux s'il était autrement ». Précisément : le refus d'un tel renoncement est le ressort éthique de la démarche de Rousseau, et la recherche d'un espace de possibilité pour cet « autrement » est l'objet même de sa pensée¹. Parce qu'ils ne rapportaient pas ses thèses à la méthode qui les établit, de tels lecteurs ne pouvaient les comprendre, et parce qu'ils rejetaient la compréhension qu'ils avaient des thèses, ils étaient aveugles à la méthode. C'est en ne les disjoignant jamais que l'on pourra accéder à la cohérence qui est celle du second *Discours*².

L'objet du second Discours : « les fondements réels de la société humaine »

La réception commune du second *Discours* en fait un grand récit, une présentation de l'histoire des hommes, de leur sortie de l'état de nature au « dernier degré de l'inégalité ». De plus, Rousseau affirmant que nous ne pouvons avoir qu'une approche hypothétique des premiers temps de l'humanité, on a considéré que ce récit relevait de la fiction, voire du mythe. Une telle lecture, nous le verrons, ne permet de rendre compte ni du mode d'exposition du discours, ni de la méthode de l'enquête qu'il conduit. Mais il faut d'abord observer qu'elle occulte cette donnée essentielle : c'est pour répondre à une question que Rousseau écrit. Une question, au demeurant, qui n'est pas celle qu'avait posée l'Académie de Dijon mais la reformulation qu'il lui a substituée. Il faut

1. Voir, plus loin, ce que nous disons, à la suite d'Henri Gouhier, sur la place de la contingence dans la conception de l'histoire de R.

2. Pour satisfaire à cette exigence, nous avons fait le choix de consacrer cette présentation à la logique d'ensemble du *Discours* (sa problématique, sa méthode, son épistémologie), et de laisser à l'annotation le soin d'éclairer nombre de thèmes et de thèses essentiels de ce texte, que nous ne mentionnons pas ici.

donc commencer par identifier le problème que Rousseau se pose.

Le sujet publié par le *Mercur*e demandait : « quelle est la source de l'inégalité parmi les hommes, et si elle est autorisée par la loi naturelle ? ». Deux questions distinctes donc : l'une assez indéterminée, le terme « source » pouvant recouvrir toute espèce de cause possible, l'autre, au contraire, inscrivant sur le mode de l'évidence la réponse dans le cadre du jusnaturalisme. En intitulant son discours « sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes », Rousseau opère plusieurs déplacements. Il écarte la présupposition jusnaturaliste et annonce ainsi, implicitement, qu'un de ses objectifs est de la mettre à l'épreuve, voire de la récuser (il redéfinira du moins largement le contenu et la portée de cette notion de « droit naturel » en exhibant les obscurités et les équivoques qu'implique communément son usage). En substituant « origine » à « source », il désigne la voie dans laquelle il faut chercher la *cause* réelle des inégalités : l'histoire empirique de l'homme, non sa prétendue nature atemporelle. Puis il distingue le registre du « fondement » de celui de l'« origine » : en effet, si le décryptage de l'histoire réelle nous en apprend beaucoup sur l'ordre des choses, il laisse entier le problème de ce qui *doit être*. Les pages de titre de l'édition originale, en mettant les deux formulations de la question en vis-à-vis, affichent ces déplacements et les intentions qui les motivent ¹. Rousseau traitera donc, dans le *Discours*, les deux questions distinctes de l'origine et du fondement. Mais il le fera en passant souvent d'un registre à l'autre, sans nécessairement en avertir son lecteur autrement que par des indices à la fois clairs et discrets, comptant sur son attention et sur son esprit de pénétration (car il ne faut jamais « faire au lecteur l'injure de tout lui dire »²). De fait, pour comprendre le *Discours*, il faut savoir séparer et identifier ces deux registres. Rousseau a donné la clé en choisissant son titre, au lecteur de l'utiliser.

1. R. substitue cependant *origine* à *source* dans la question de l'Académie.

2. *Dernière réponse de Rousseau [sur le premier Discours]*, OC III, p. 94.

Cependant Rousseau ne se contente pas de reformuler la question à sa guise : son premier geste – la Préface le met en exergue – est d'élargir de façon spectaculaire l'objet de la recherche : envisager les inégalités qui existent effectivement entre les hommes revient, affirme-t-il, à renouveler le précepte inscrit au fronton du temple de Delphes : « connais-toi toi-même », en y lisant la question : qu'est-ce que l'homme ? Cette décision audacieuse s'explique de deux façons. Son premier motif, le plus explicite, est de nature épistémique : comprendre ce que les hommes sont requiert d'expliquer comment ils sont devenus tels et, pour cela, d'une manière ou d'une autre, de séparer ce qui procède des « changements successifs de la constitution humaine » de ce qui tient à « son état primitif ». S'il doit être question de « l'homme de la nature », c'est donc pour caractériser « l'homme civil » et non l'inverse. Mais – c'est un second motif d'élargir la portée de la question – en demandant quelle est l'origine de l'inégalité, l'Académie de Dijon demandait bien plus qu'elle n'entendait. Rendre compte des inégalités, c'est rendre compte dans son ensemble de la condition de l'homme vivant en société. Parce que l'inégalité est toujours un rapport inégal, il faut considérer les modalités fondamentales de ce rapport : la conflictualité et la servitude. Des premières rivalités amoureuses et de la jalousie qu'elles suscitent, en passant par les conflits de bornages des premiers agriculteurs, par l'espèce de guerre civile qui oppose les possédants et ceux qui n'ont rien (les « surnuméraires »), jusqu'aux guerres entre États, le second *Discours* montre comment la socialisation de l'homme porte en elle le conflit. De même, il rend compte des progrès de la servitude : des premières dépendances établies dans le cadre familial, en passant par celles que crée la division du travail, jusqu'à la tyrannie qui réduit le peuple en esclavage. Le discours sur l'origine de l'inégalité est, indissociablement, un discours sur l'origine de la conflictualité et de la servitude. Trois traits, aux yeux de Rousseau, constitutifs de l'état civil.

C'est à partir de cette problématique que l'on peut saisir l'organisation du *Discours*. Ses deux parties ne sont pas les

récits de deux époques successives dans l'histoire de l'humanité : l'une durant laquelle l'homme aurait vécu selon la nature, l'autre au cours de laquelle il serait devenu un être social. Si tel était le cas, on ne comprendrait pas que la genèse des passions sociales (au premier rang le désir de distinction) et l'origine du langage soient traitées dans la première. On doit plutôt lire ces parties comme deux phases d'une même enquête. Dans la première, essentiellement négative et régressive, il s'agit de « dépouiller » la notion que nous avons de la nature humaine de tout ce que nous y projetons indûment, et qui est en réalité propre à l'homme civil. C'est à une entreprise de dénaturalisation de l'homme que s'y livre Rousseau¹. Dans la seconde phase, il s'agit de repérer les ruptures successives qui rendent compte des changements irréversibles ayant affecté sa constitution. La première démontre que les inégalités, la conflictualité, la servitude ne peuvent être imputées à sa constitution naturelle, la seconde montre comment elles sont nées dans l'état de société. Loin de minorer la signification des traits par lesquels Rousseau caractérise l'homme de la nature (le souci de sa propre conservation, la pitié envers les autres êtres sensibles, la perfectibilité de ses facultés), cette perspective permet de mieux comprendre que leur statut est, en un double sens, critique : ils sont opérateurs de connaissance et critères de jugement. D'un point de vue cognitif d'abord, ces traits ne sont pas donnés pour naturels, comme la sociabilité et la raison chez les jansénistes, parce qu'ils seraient inaltérables en l'homme, mais, au contraire, parce que seule leur altération rend compte de ce que Rousseau appelle la « nature actuelle » de l'homme : cette seconde nature qui résulte de sa socialisation. Le souci de sa conservation, commun à tous les vivants, au lieu de s'exprimer comme amour de soi, se

1. Durkheim est un des premiers à avoir, contre la lecture dominante, discerné cette orientation centrale du second *Discours* : « Détermination du fait moral », recueilli in *Sociologie et Philosophie*, Paris, PUF, 1996, p. 79. Pour un développement de la thématique de la dénaturalisation : B. Bachofen, *La Condition de la liberté. Rousseau, critique des raisons politiques*, Paris, Payot, 2002, chap. 1.

dénature en amour-propre. L'hostilité (qui se distingue de l'affrontement occasionnel par la volonté de supprimer l'existence de l'autre) implique que la voix de la pitié soit recouverte par les passions sociales. La perfectibilité elle-même est le signe en creux de facultés que seule la culture peut développer. L'homme de la nature est celui que l'homme social a modifié : c'est en identifiant ces modifications qu'on peut le connaître. Mais, dans la seconde partie du *Discours*, le propos passe de l'établissement des faits à leur examen en droit : c'est à l'aune des altérations qu'elle induit en l'homme que l'on peut juger la société civile.

Il faut donc inverser la perspective que l'on a souvent sur cette œuvre. Son objet n'est pas de faire l'apologie de l'homme naturel, ni le récit de sa déchéance, mais de comprendre comment l'homme est devenu ce qu'il est, d'évaluer cet état présent et de dégager les principes d'un ordre civil légitime : constituer « des notions justes pour bien juger de notre état présent », établir « les fondements réels de la société humaine ». De part en part, en ce sens, il est question dans le second *Discours* de l'homme civil. C'est de ce point de vue seulement que l'on peut comprendre la démarche suivie. La Préface s'en explique aussi. Ce que Rousseau récuse chez les jusnaturalistes, c'est de prêter à l'homme, comme des caractères naturels, des propriétés qu'ils n'ont acquises que dans le développement social : la rationalité mais aussi les passions lui sont attribuées par tous, la sociabilité et le désir de propriété par le plus grand nombre, l'hostilité par Hobbes. S'il se tourne, comme eux, vers l'idée d'état de nature, c'est pour lui donner une tout autre fonction. Il ne s'agit pas d'expliquer l'homme civil par la nature mais, au contraire, de mettre en évidence tout ce qui n'est pas explicable par elle. De là une démarche qui n'est pas globalement (même si elle peut l'être par séquence) celle d'une consécution, d'une succession de moments s'engendrant les uns les autres, mais la présentation d'une série de basculements, de ruptures, donnant au discours un rythme syncopé que rend inaudible toute tentative d'y lire un récit. Le schéma temporel qui permet de comprendre le second *Discours* n'est pas

celui, linéaire, d'un développement continu vers une fin attendue (ni espérée, ni crainte), mais celui d'une marche à reculons, d'un éloignement par scansions successives. Aucune figure n'en est plus proche sans doute que celle de l'Ange de l'histoire dont parle Walter Benjamin : « son visage est tourné vers le passé », les yeux fixés sur « la tempête que nous appelons progrès »¹.

*La méthode et les méthodes du second Discours :
« dépouillement » et « fondation »*

La fonction critique de la notion d'état de nature (instrument de connaissance et d'évaluation de la « nature actuelle » de l'homme civil) correspond à la méthode d'enquête suivie par le second *Discours*. Une méthode à la fois une : elle consiste de bout en bout à distinguer ce que l'homme doit à la nature de ce que la société a fait de lui, et double : méthode de réduction dans la définition de l'état de nature, elle est méthode d'induction pour rendre compte de l'institution de l'état civil.

À plusieurs reprises – dans la Préface, dans l'Exorde², au début puis au terme de la première partie –, Rousseau insiste sur le caractère conjectural de son entreprise. Pour comprendre l'origine des inégalités qui structurent la société civile, il faudrait connaître les étapes par lesquelles les hommes sont sortis de l'état de nature. Or cette connaissance historique nous est inaccessible parce que les témoignages qui permettraient de l'établir nous manquent et que les changements intervenus dans la constitution de l'homme ne se sont pas opérés sur le mode de la sommation (de nouvelles

1. W. Benjamin, *Sur le concept d'histoire*, § 9, trad. M. de Gandillac, in *Œuvres III*, Paris, Gallimard, 2000, p. 434. Cette rétroversion du regard n'est au demeurant, ni chez Rousseau ni chez Benjamin, de l'ordre de la nostalgie.

2. On nomme ainsi traditionnellement le moment d'ouverture d'un discours (ici, p. 63 à 67).

qualités venant s'ajouter aux caractères primitifs) mais de la dénaturation (les qualités primitives ont été essentiellement altérées, des basculements qualitatifs se sont produits). C'est la raison pour laquelle il faut « écarter tous les faits » (ceux qui se présentent à nous nous renseignent sur ce qu'est l'homme civil, en rien sur l'homme de la nature) et, à défaut d'établir ceux qui nous manquent, de conjecturer « par des raisonnements hypothétiques et conditionnels » ce qu'ils ont pu être. Ces affirmations répétées, jointes à la présentation par « tableaux » de certaines de ces conjectures, ont conduit à les traiter comme des fictions. Or, de façon non moins constante, Rousseau revendique le statut scientifique de ses hypothèses, « semblables à celles que font tous les jours nos physiciens sur la formation du Monde ». Puisque le point de départ est manquant, à partir duquel on pourrait retracer cette histoire, il faut procéder en sens inverse et, prenant pour donné l'état dans lequel se trouve l'homme civil, dégager par l'analyse, par des raisonnements sur « la nature des choses », les enchaînements qui ont pu le produire. L'emploi que fait Rousseau de cette notion de « nature des choses » est au demeurant l'objet d'une difficulté qui, se retournant, apporte un éclairage précieux sur son mode de pensée. Dans l'Exorde du *Discours*, les raisonnements hypothétiques sont présentés comme devant « éclairer la nature des choses ». La dernière page de sa première partie les évoque comme « les plus probables que l'on puisse tirer de la nature des choses ». Loin de se contredire, ces deux formulations rendent compte ensemble de la méthode suivie. La société civile est pétrie de contradictions qui la minent, ce sont elles qu'il faut expliquer. L'hypothèse de l'état de nature, en permettant de les lever par une sorte d'expérience de pensée, conduit à discerner les modifications qui ont dû les susciter. La capacité dans laquelle nous sommes, en supposant ces modifications, de reconstituer les enchaînements qu'elles ont constitués les valide *a posteriori*. C'est la puissance heuristique de ses hypothèses que Rousseau défend. Il le dit explicitement (dans le prolongement du dernier passage cité) : « les conséquences que je veux déduire des miennes [ses conjectures] ne

NOTES	197
LISTE DES ABRÉVIATIONS	289
BIBLIOGRAPHIE	291
CHRONOLOGIE	297

Composition et mise en page



N° d'édition : L.01EHPN000127.N001

Dépôt légal : juin 2008

Extrait de la publication